

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE RISCLE
6 AOUT 2015

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille quinze, le 6 août, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Christophe TERRAIN, le 31 juillet 2015, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe TERRAIN, maire.

Présents : BASTROT Philippe, BERGUERIE Pascal, BOUÉ Marie-France, CLOT Georges, COOMANS Hélène, DAVEZAC Daniel, DUFAU Valérie, FLOGNY Marie-Claire, LAJUS Pierre, LESTERLE Jeanne, MICHEL Martine, TERRAIN Christophe, VIVIER Régine,

Absents ou excusés : CARMONA Maëva, DARRIEUX Guy, JOURDON Jacques, LABENNE Baptiste procuration à BASTROT Philippe, MARQUE Jany, ZAGO Michel procuration à BOUE Marie-France

Secrétaire de séance : BOUÉ Marie-France

Julie CARRÈRE assistait à la séance.

ARRETES DEPUIS PRECEDENT CONSEIL

NO D ORDRE	date	objet
AR2015-115	06-juil	AR BUVETTE SWING MANOUCHE
AR2015-116	07-juil	AR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC SWING MANOUCHE
AR2015-118	10-juil	AR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC CLOWS FRATELLINI - 15 juillet 2015
AR2015-119	15-juil	AR VIDE MAISON - 15 juillet 2015 - 5 rue Daudirac
AR2015-120	16-juil	ARRETE DE SONORISATION DES FETES LOCALES
AR2015-121	16-juil	AR INTERDISANT CONSO ALCOOL SUR VOIE PUBLIQUE FETES
AR2015-122	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON INTERVILLE
AR2015-123	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON FOYER DES JEUNES
AR2015-124	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON COMITE DES FETES
AR2015-125	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON TENDIDO RISCLOIS
AR2015-126	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON BODEGA JSR
AR2015-127	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON BAR ROBERT
AR2015-128	16-juil	AR AUTORISATION COLLECTIVE DEBIT DE BOISSON
AR2015-129	16-juil	AR DEBIT DE BOISSON ECHOS DE L'ADOUR
AR2015-130	17-juil	AR STATIONNEMENT Inéo Infracom - travaux réseau orange
AR2015-131	22-juil	AR DEMENAGEMENT BILHE
AR2015-132	23-juil	AR REGLEMENTANT LES NUISANCES SONORES - Manifestations - fêtes locales
AR2015-133	23-juil	AR REGLEMENTANT LES MANIFESTATIONS - Fêtes locales
AR2015-134	24-juil	AR DEBIT DE BOISSON TOURNOI ECHECS
AR2015-135	25-juil	AR REGISSEUR PISCINE AOUT 2015
AR2015-136	29-juil	AR STATIONNEMENT ET CIRCULATION FETES LOCALES
AR2015-138	30-juil	AR REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION PENDANT LA FETE LOCALE modifiant l'arrête 2015-136
AR2015-139	30-juil	AR PORTANT REGLEMENTATION D UNE MANIFESTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE Annule et remplace l'arrêté 2015-133
AR2015-140	05/08/2015	AR DEBIT DE BOISSONS COMITE DES FETES 6-8-2015 (remplact soirée du lundi 3/8/2015)
AR2015-141	05/08/2015	AR DEBIT DE BOISSONS RISCLE INTERVILLE 6-8-2015 (remplact soirée du lundi 3/8/2015)

COMPTE RENDU DU 25 juin 2015 et du 3 juillet 2015

Madame Michel fait remarquer que le paragraphe suivant :

« Monsieur ZAGO Michel demande si le coût du projet correspond à la réalité et ce qu'il arrivera si le projet dépasse l'enveloppe de 10%.

Madame Flogny Marie-Claire répond que le budget ne peut pas être dépassé de plus de 10% car ces 10% sont déjà inclus dans le plan de financement. »

Doit être remplacé par le suivant :

« Monsieur ZAGO Michel demande si le coût du projet correspond à la réalité et ce qu'il arrivera si le projet dépasse l'enveloppe de 20%.

Madame Flogny Marie-Claire répond que le budget ne peut pas être dépassé de plus de 20% car ces 20% sont déjà inclus dans le plan de financement. »

Et que concernant la délibération des travaux d'aménagement du terrain de football d'honneur, dans le dernier paragraphe, Conseil Général doit être remplacé par Conseil Départemental.

Ces modifications ayant été prises en compte, les comptes rendus du 25 juin et du 3 juillet sont approuvés par l'assemblée.

DECISIONS MUNICIPALES

DM2015-10 : Remboursement par l'association Plus-K-Dan-C du sinistre intervenu à la halle le 20 avril 2015.

DELIBERATIONS

OBJET : CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE SATESE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une erreur de calcul ayant été constatée dans le projet de convention, la présente délibération annule et remplace la DEL2015-50 du 5 juin 2015, du même objet.

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2009, le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Conseil Départemental assure un suivi du système d'assainissement collectif de la commune par le biais d'une convention.

Cette première convention ayant pris fin au 31 décembre 2014, il convient de la renouveler pour une durée de deux ans au tarif actualisé de 948,50€ par an.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'accepter le renouvellement de la convention relative à la mission d'assistance technique entre la commune de Riscle et le Conseil Départemental du Gers dans le domaine de l'assainissement collectif
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré à 15 voix pour dont 2 procurations, le Conseil Municipal décide d'accepter le renouvellement de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

OBJET : PRISE EN CHARGE FRAIS - INTERVENANT MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Maire explique que Madame Christine Détrez a fait une intervention pour le compte de la médiathèque de Riscle dans le cadre de l'animation « Les adolescents lisent » le 11 juin 2015.

Le coût de cette intervention était de 300€

N'étant pas de la région, elle a séjourné à l'hôtel pendant 2 nuits, pour un montant de 130€. Les frais liés à cette intervention sont donc de 430€.

Il est proposé à l'assemblée de prendre en charge ces frais.

Après en avoir délibéré à 15 voix pour dont 2 procurations, le Conseil Municipal se prononce en faveur de la prise en charge par la commune des 430€.

OBJET : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES PMR, D'ISOLATION ET DE RENOVATION DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire évoque avec l'assemblée les différents problèmes d'usages du bâtiment de la mairie :

- Un plancher du grenier en mauvais état et dangereux pour les usagers (trous dans le plancher, planches instables), un accident professionnel a déjà été déploré
- Un premier étage et des toilettes non accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Une isolation à améliorer

Les travaux envisagés pour l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment sont les suivants :

- changement de l'ensemble des menuiseries
- isolation du plancher du grenier (entre le 1^{er} et le 2^{ème} étage)
- changement de la chaudière et de l'ensemble des radiateurs
- changement du cumulus d'eau chaude sanitaire
- mise aux normes du local chaufferie
- mise en place d'une VMC pour les sanitaires

Concernant la mise en accessibilité du bâtiment, les travaux envisagés sont les suivants :

- création d'un ascenseur monte-charge
- création de sanitaire accessible
- adaptation de chaque ouverture (portes d'entrée, portes de bureau et porte de salle de réunion) aux dimensions PMR

Le coût de l'opération est estimé à 170 110€ H.T pour le volet performances énergétiques et 114 140€ H.T pour l'accessibilité, soit un total de 284 250€ H.T

Des subventions sont actuellement envisageables sur les volets thermiques et accessibilité auprès de l'Etat, de l'Europe, de la Région, du Département et du Centre de Gestion.

La réalisation des travaux pourrait s'effectuer sur l'exercice 2016 ou par tranche sur les exercices 2016 et 2017. La réalisation du projet sur 1 ou 2 exercices dépendra du montant de subvention et des capacités budgétaire de la Commune.

En cas de découpage par tranche, la répartition pourrait se faire comme suit :

1^{er} tranche en 2016, estimée à 126 075€ H.T :

Accessibilité : Ascenseur monte-charge et préparation des évacuations et alimentation sanitaire

Isolation : combles et travaux induits (sas d'arrivée, fenêtres de toit), mise en place d'une chaudière à condensation avec changements des radiateurs et cumulus, mise aux normes du local chaufferie

2^{ème} tranche en 2017, estimée à 158 175€ H.T :

Accessibilité : Sanitaire + porte d'entrée mairie en alu + porte intérieure des bureaux et salle de réunion, accès depuis les abords (mains courante, nez de marche...)

Isolation : Menuiseries extérieures alu (toutes les fenêtres)

Le plan de financement serait le suivant :

DERT	30%	85275.00
Union Européenne	35%	99487.5
Conseil Départemental	5	14212.5
Centre de Gestion	5	14212.5
Réserve parlementaire	5	14212.5
Autofinancement	20	56850
		284250.00

Après en avoir délibéré à 15 voix pour dont 2 procurations, le Conseil municipal se prononce en faveur du projet précité et autorise Monsieur le Maire à demander des subventions à l'Etat, l'Union Européenne, le Conseil Départemental, le Centre de Gestion, la Réserve parlementaire, aussi substantielle que possible.

Ainsi fait et délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

L'ordre du jour étant écoulé, la séance s'achève à 19h45.

Le Secrétaire de séance
Marie-France BOUE

Le Maire
Christophe TERRAIN